LE CHAKOUAT

Lettre d'information n°59 - Mars 2018 - n° ISSN : 2100-1936

SEOR

Editorial

Séoriennes, Séoriens !

Il est très rare que j'accepte de rédiger l'édito du Chakouat, exercice généralement proposé aux membres du CA, dans l'esprit de partager les rôles. Mais Emmanuelle m'a dit « Ce serait bien, tout de même ! » Alors j'ai accepté. Et comme les journées d'un directeur ne se suivent pas et ne se ressemblent jamais, j'opte pour parler de l'actualité de la SEOR.

Parmi les dossiers brûlants, l'un concerne le projet Life+ BIODIV'OM. La SEOR ainsi que la plupart des associations des autres DOM avons participé à la rédaction du projet Life+ BIODIV'OM orchestré et coordonné par la LPO. Nous avons reçu un premier retour plutôt favorable début mars et sommes dans la phase des questions/réponses... Ce programme à La Réunion permettrait de poursuivre durant 5 ans les actions de conservation en faveur du Tuit-tuit. Positionnement final attendu fin mars-début avril… On croise très fort les doigts !

Par ailleurs, le projet d'extension du centre de gestion des NAC est en bonne voie : l'aménagement intérieur se poursuit et bientôt le bâtiment pourra accueillir les perruches, tourterelles, canaris et autres oiseaux de cage dans des locaux dédiés.

D'autre part, nous continuons à avancer sur le projet de la Maison de la Nature, projet important pour la SEOR qui a pour objectif de la doter d'un espace de médiation et d'ouverture au public. Des nouvelles importantes sont attendues dans les mois à venir…

Je terminerai par le séminaire inter-DOM, prévu en avril au siège de la LPO. Celui-ci va réunir pendant une semaine l'ensemble des représentants des associations ornithologiques des DOM. Nous aurons comme objectif de voir comment renforcer notre cohésion, notre représentation au niveau national mais aussi de décliner une feuille de route opérationnelle. Cette semaine se clôturera autour de la signature probable de l'accord de coopération avec la LPO visant à inscrire cette dynamique dans la durée.

Comme vous pouvez le voir, 2018 ne manquera pas de piment la pâte ! De beaux projets en perspectives pour une association toujours en devenir ! Sur ce, je vous souhaite un bon moment de détente avec ce nouveau numéro du Chakouat.

Bien à vous !

FX Couzi

Directeur de la SEOR

Sommaire

2 Bréves/Actualités

6 Dossier NAC

12 Le Tuit-Tuit Repro 2017/2018

14 Le Puffin du Pacifique

Portfolio

Perruche à collier

Lieu : Saint-André

Photographe : N.L

Appareil :

Envoyer vos photos à : photos@seor.fr

Départ de Thibaut Couturier

Aprés 1 an et demi passé au sein de l'équipe, Thibaut Couturier, chargé de mission Papangue a décidé de quitter la SEOR au profit d'un poste au Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), branche du CNRS de Montpellier. Nous le remercions bien entendu pour ses bons et loyaux services et surtout pour sa bonne humeur permanente et sa gentillesse ! Malgré la peine que nous cause son départ nous lui avons souhaité plein de bonheur dans son futur poste et sa nouvelle vie. Son poste au sein de la SEOR sera pris en charge par Damien Chiron qui nous vient de Métropole, mais ça c'est une autre histoire car, coutume du Chakouat oblige, il se présentera dans un prochain numéro.

Relâché de Papangue à Bois Court 26/11/2016
Photo : Yabalex

Pose de perchoir à l'Etang du Colosse

Le Petit étang du Colosse (la lagune qui longe la mer) fait l'objet depuis 2017 d'un programme de restauration écologique. C'est l'AAPPMASA, Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Saint-André, qui met en oeuvre ce programme, sur lequel la SEOR intervient en support pour le volet avifaune.
Depuis quelques semaines deux reposoirs à hérons ont été posés sur le Petit étang, sur des zones où les espèces aquatiques envahissantes ont été enlevées. Ces reposoirs ont pour objectif d'offrir des supports de pêche ou de repos aux hérons striés tout en facilitant l'observation de cette espèce par les usagers du parc. Ce dispositif a été imaginé puis construit par la SEOR en tenant compte de certaines contraintes. Il fallait en particulier que le support flotte ou du moins reste au ras de l'eau pour que les oiseaux puissent s'y poser pour pêcher, et ce, quel que soit le niveau de l'eau. En tout ce sont sept reposoirs artificiels qui ont été livrés et qui seront peu à peu déployés en fonction de l'avancée des travaux. Il faut maintenant laisser un peu de temps aux hérons pour s'habituer à la présence de ces nouveaux supports et pour se les approprier.

Photos : Ritchy Fontaine

Or de question ! Contre la méga mine d'or en guyane

J'avais déjà fait une petite actualité sur le site internet de la SEOR concernant ce désastre écologique qui risque de se produire en Guyane. J'ai décidé d'en remettre une couche dans le Chakouat car ce projet est totalement aberrant d'autant plus qu'il est poussé par le gouvernement français. La Guyane abrite une biodiversité exceptionnelle et cette industrie minière risque d'en détruire une grande partie. Cette mine d'or qui s'étendrait sur 12km² serait coincé entre deux réserves biologiques intégrales et à moins de 500 m de l'une d'entre elle.

OR DE QUESTION !
COLLECTIF CITOYEN OPPOSÉ À LA MÉGA-INDUSTRIE MINIÈRE EN GUYANE

En plus des enjeux écologiques il y a également des enjeux de santé publique car l'industrie minière utilise du cyanure, poison reconnu depuis des millénaires. En bref vous l'avez compris ce projet est totalement insensé et irresponsable, je vous invite donc, fervents défenseurs de la nature, à vous manifester auprès de nos confrères Guyanais pour leur montrer un peu de soutien et pourquoi pas signer la pétition. Je vous mets le lien du site internet : **http://ordequestion.org/index.php** si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet colossal.

Préparation des NSL 2018 : 10éme édition

Cette année c'est la 10éme année que les Nuits Sans Lumiéres existent. Elles se dérouleront du **jeudi 05 Avril au dimanche 29 Avril**. Le lancement officiel de cette 10éme édition se fera au Musée Stella Matutina à Saint-Leu. Cette année encore de nombreuses actions seront mises en oeuvre sur tout le territoire par les différents partenaires de l'événement. Ces actions ont pour but de favoriser l'envol des jeunes Pétrels de Barau mais c'est aussi l'occasion de favoriser la ponte des tortues marines, d'économiser de l'énergie et d'observer le ciel et les étoiles. Je vous invite à jeter un coup d'oeil au site officiel des NSL pour vous tenir au courant des différents événements mis en oeuvre en cette période.
http://www.nuitssanslumiere.re/

EVENEMENTS

Bonne nouvelle pour la faune sauvage mondiale

Le trafic d'animaux sauvages se fait aussi par internet et malheureusement il n'est pas contrôlé.
En 2005 une enquête avait été réalisée par l'IFAW (International Fund for Animal Welfare) sur ces trafics et les résultats été alarmants, des milliers d'animaux vivants ou morts sont vendus et achetés chaque jour sur la toile.

Aujourd'hui 21 entreprises du secteur internet de différents pays se sont réunies au sein de la première coalition mondiale contre le trafic de la faune sauvage en ligne.
Jusqu'à présent il était assez facile de trouver des articles dérivés de la faune sauvage sur internet, cela peut aller du bibelot en ivoire jusqu'à des animaux vivants comme des chimpanzés ou des bébés tigres. Les marchés physiques traditionnels devenant obsolètes, les trafiquants utilisent de plus en plus le web car il garantit un certain anonymat et une rapidité de transaction.
Il faut donc garantir que les réseaux sociaux et les plateformes d'e-commerce ne puissent plus être utilisés comme échappatoire à la détection des trafiquants.
Selon la convention de Washington (CITES) le trafic d'animaux sauvages génère 20 milliards de dollars au niveau mondial par an.
Beaucoup d'espèces sont menacées par le trafic en ligne, 20 000 éléphants sont tués illégalement chaque année pour leurs défenses. La plupart des acheteurs en ligne ignorent que leurs achats peuvent favoriser la disparition de certaines espèces et alimenter les réseaux de trafiquants.

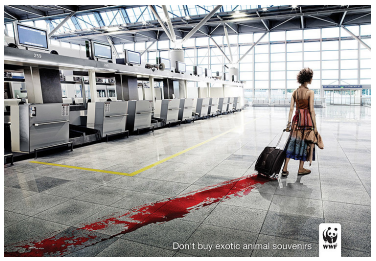

La collaboration avec ces entreprises est primordiale pour la préservation des espèces en danger.
Les membres fondateurs de la Coalition mondiale contre le trafic de faune sauvage en ligne sont Alibaba, Baidu, Baixing, eBay, Etsy, Facebook, Google, Huaxia Collection, Instagram, Kuaishou, Mall for Africa, Microsoft, Pinterest, Qyer, Ruby Lane, Shengshi Collection, Tencent, Wen Wan Tian Xia, Zhongyikupai, Zhuanzhuan et le Groupe 58, réunis par WWF, TRAFFIC et IFAW.

Une application réunionnaise pour

identifier les arbres remarquables

Cette application créée par Sébastien Clément fondateur et directeur de l'Ecole du Jardin Planétaire vous permet en tant que citoyen de protéger des arbres remarquables présents dans votre commune. Et pour une fois on ne parle pas seulement de l'espèce mais aussi de sa forme, sa taille, son âge. Cette application vous permet de situer un arbre remarquable grâce à son aspect ou tout simplement parce qu'il vous tient à cœur, il vous touche. « Les identifier, c'est leur offrir l'opportunité d'être protégés comme un bien commun à l'humanité. »
Je vous invite sincèrement à faire un tour sur le site : **http://www.moabi.re/** pour découvrir cette application un peu hors norme et pourquoi pas la télécharger pour participer vous aussi à la détection d'arbres particuliers présents prés de chez vous. téléchargeable sur GooglePlay pour Android et AppStore pour Apple

moabi
RÉFÉRENCEMENT PARTICIPATIF DES ARBRES REMARQUABLES
île de la réunion

Appel à Photographes

Je renouvelle mon appel concernant la transmission de photos pour le Chakouat. Je cherche des photographes amateurs et/ou professionnels qui aimeraient faire partager de belles photos d'oiseaux pour le portfolio de notre lettre d'information.
Elle sera affichée en première page avec votre nom et prénom (ou pseudonyme), le lieu ou vous avez prit la photo ainsi que le modéle de votre appareil. Bien sûr les sujets doivent être des oiseaux mais pas forcément de La Réunion ! Les photos que vous envoyez ne sont visibles qu'une seule fois et ne sont pas réutilisées par la SEOR sauf accord de votre part !
Sachez également, amis photographes, qu'une convention de partenariat et de protection de vos photos est disponible à la SEOR !!!
Pour plus de renseignements sur cette convention n'hésitez pas à nous appeler au **02 62 20 46 65**, et pour envoyer vos clichés d'oiseaux : **photos@seor.fr** ou **ferrande@seor.fr**

Life+ Forêt séche

Après de multiples rebondissements et annulation dus aux conditions météorologiques, le chantier de plantation organisé par le «Life+ Forêt sèche» pour la SEOR sur le site de la Grande Chaloupe a finalement eu lieu le 1er mars. Au total, 25 planteurs ont transpiré toute la matinée pour mettre en terre 250 «pieds de bois» endémiques ou indigènes ; parmi eux une vingtaine d'adhérents SEOR (ou amis). A refaire !!

Christian

Quelle honte !

C'est avec regret que je vous informe que l'arrêté du 6 mai 2017 mis en place par Ségolène Royal à été levé; souvenez-vous la loi qui interdisait la reproduction des cétacés en captivité afin de voir d'ici quelques années la disparition des delphinariums. Je vous en avais parlé dans un précédent Chakouat. Eh bien voilà, l'espoir de ne plus voir des dauphins et des orques dans des piscines est révolu pour le moment ! Les représentants de ce genre d'établissements ont fait entendre qu'il était cruel d'empêcher des animaux de se reproduire. Or nous le savons tous le bien-être des animaux n'est qu'un prétexte pour que les parcs continuent leur activité. Mais pas d'inquiétude, les associations ne lâchent rien et le collectif « c'est assez » est dans la place. Je vous invite d'ailleurs à visiter leur page web et surtout signer leur pétition « manifeste pour la liberté et le respect des cétacés »

http://www.cestassez.fr/p/les-documents-telecharge.html

STOP AU CARNAGE EN FRANCE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Peut être n'est ce pas la peine de jeter la pierre aux Japonais ou aux îles Féroé quand on constate en ce moment même des centaines de dauphins échoués morts le long de nos côtes françaises.

Normandie, Bretagne et Vendée, NOUS DÉPASSONS EN UN MOIS LE SEUIL DE MORTALITÉ QUI NE DEVRAIT PAS ÊTRE DÉPASSÉ EN UN AN avec jusqu'à 90% de la mortalité identifiée par autopsies comme étant la conséquence de captures dans des filets de pêche! Tous les individus présentent des blessures caractéristiques queue sectionnée, dorsales cassées et trace de gaffes (crochets utilisés par les pêcheurs pour attraper les dauphins).

Pour rappel, c'est au plus bas 4000 dauphins (et jusqu'à 10 000) qui meurent chaque année sur notre façade atlantique du fait des captures "accidentelles" par les chalutiers pélagiques. D'après les scientifiques, une telle mortalité condamne d'ici 30 ans la survie de l'espèce le long des côtes françaises.

Sam

Que deviennent les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) quand ils arrivent au Centre de soins ?

Depuis sa création en 1997, la SEOR œuvre pour la protection et la conservation des oiseaux vivant à La Réunion.

Chaque année environ 2500 à 3500 oiseaux sauvages transitent par le centre de sauvegarde.

A partir de l'année 2012 la SEOR a commencé à récupérer et accueillir de plus en plus de nouveaux animaux de compagnie, égarés, échappés ou tout simplement relâchés (de 7 individus en 2012 à 83 en 2017).

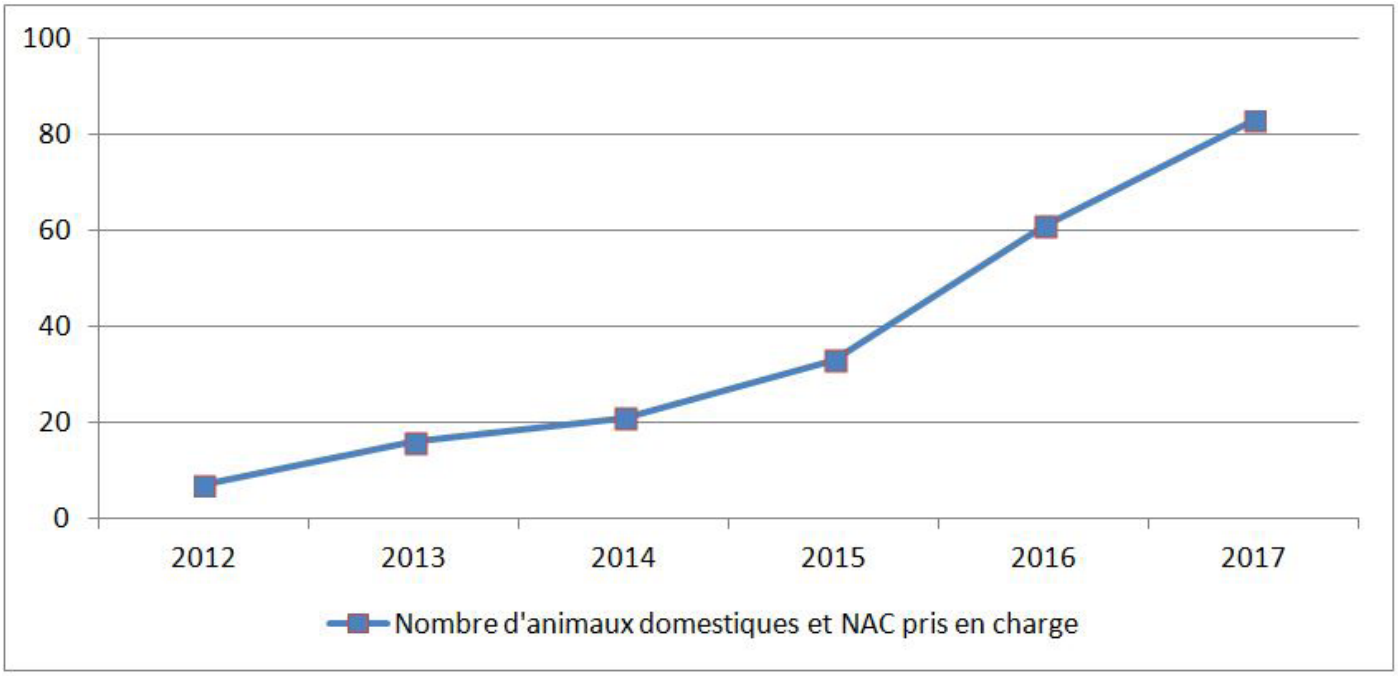

Au vu des effectifs de récupération de ces animaux en constante augmentation, nos locaux dédiés à la faune sauvage ne nous permettent plus de soigner et garder ces animaux dans des conditions optimales.

Quelques animaux qui ont transité par le centre ces dernières années :

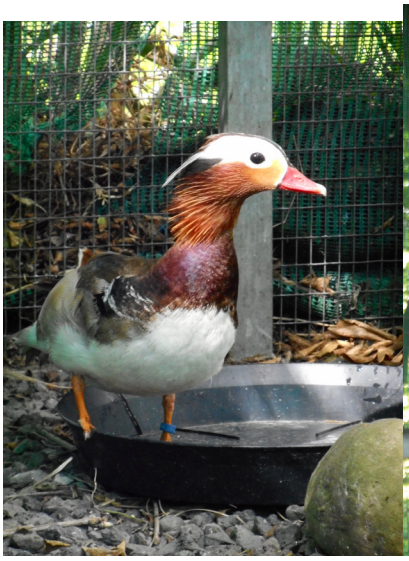

Fin 2017, la SEOR a soumis un projet d'extension, cohérent avec le programme opérationnel de lutte contre les invasives (2014-2017), qui nous permettrait de gérer dans des conditions optimales les NAC.

Ce projet a été accepté et une subvention nous a été allouée en début d'année 2018 par la DEAL.

Suite à ça, salariés et bénévoles ont démarré fin janvier les fondations de cette extension pour permettre la mise en place d'un préfabriqué dédié exclusivement à ces animaux

Le préfabriqué quant à lui est arrivé non sans peine mi-février !

Avant avec les fondations !

Passera ... Passera pas ...

Aprés 1h30 ... c'est passé !

Après plusieurs jours pour équiper ce module, celui-ci est maintenant opérationnel et pourra accueillir très prochainement ces animaux sous réserve de notre obtention d'autorisation d'ouverture de l'extension délivrée par les services de la DAAF.

Photos et texte : Julie Tourmetz

Comme vous avez pu le constater dans cet article, face à l'augmentation de la récupération des NAC par la SEOR nous avons décidé d'ouvrir une annexe pour mieux les accueillir; mais le revers de la médaille n'est pas si beau. Si la SEOR récupère de plus en plus d'oiseaux échappés c'est qu'il y a de plus en plus d'oiseaux de cage à La Réunion. Et ces espèces exotiques qui ne sont pas censées être dans la nature se retrouvent confrontées aux espèces indigènes et par conséquent entrent en compétition avec eux. On retrouve trois cas de dérangement sur la faune local :

- La prédation
- La transmission de maladies
- La compétition (niche écologique)

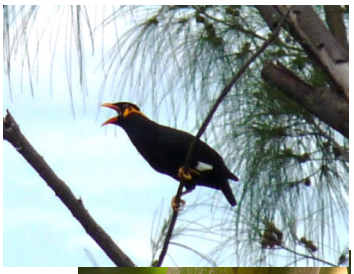

Quelques exemples à travers le monde de ces trois cas de dérangement

- **Le mainate religieux (Gracula religiosa)**

Cette espèce a été introduite comme oiseau de cage et signalée en liberté à la Réunion depuis 2005. Cet oiseau vient d'Inde et d'Asie du sud-est. Elle ressemble beaucoup au Martin Triste qui vient des mêmes régions. Une étude réalisée en 2013 par la SEOR a permis de révéler une population installée dans le sud de l'ile (Secteur de Saint-Philippe et Sainte-Rose). Cette espèce représente une menace pour la population de Gecko endémique de l'île et notamment le Lézard vert de Manapany (Phelsuma inexpectata). Des observations de prédation sur des lézards exotiques ont été faites par l'association NOI (Nature Océan Indien) qui s'occupe de la sauvegarde de ces Geckos endémiques.

Photo : de M.Sanchez et M.Loubon

- **Le rossignol du japon (Léiothrix lutea)**

Petit passereau introduit à La Réunion dans les années 80 en tant qu'oiseau d'ornement (oiseau de cage) il a été relâché ou s'est échappé et on le retrouve à présent dans les milieux forestiers naturels de l'île. La première reproduction en milieu naturel à été faite en 1988. Il est originaire du sud-est asiatique (Chine, Inde, Népal, Vietnam, Birmanie).

Photo de Laurent Brillard

Mais ce n'est pas à la Réunion qu'il a fait le plus de dégâts pour le moment mais à Hawaii où il a été introduit en 1911 (également comme oiseau de cage) il a transmis aux oiseaux endémiques de l'archipel une maladie appelée le paludisme aviaire ou malaria aviaire qui décime des populations entières d'oiseaux endémiques. Ainsi à Hawaii le Rossignol du Japon a fait disparaitre environ une douzaine d'espèces d'oiseaux originaires de l'archipel Hawaïen.

- **Perruche à collier (Psittacula krameri)**

Cette perruche exotique à La Réunion a en réalité conquis la moitié du globe. On estime sa population en Europe à 80 000 individus en liberté. Elle s'adapte facilement et mange de tout. A La Réunion on en remarque de plus en plus et à Maurice également. Le problème c'est que dans cette île une autre espèce de Perruche essaie déjà de survivre, il s'agit de la Perruche verte de Maurice (Psittacula eques) endémique de Maurice. Une autre espèce de perruche verte existait à La Réunion mais a aujourd'hui disparue. Un énorme programme de conservation est réalisé par la MWF pour la reproduction et la réintroduction de la perruche dans son milieu naturel. Le problème c'est que la Perruche à collier utilise les mêmes cavités pour se reproduire et gène donc la reproduction de la perruche endémique, il y a également de la compétition au niveau alimentaire. Aux Seychelles un programme a été mis en place pour l'éradication de cette espèce envahissante qui mettait en danger le Perroquet Noir des Seychelles(Coracopsis barklyi) perroquet endémique.

Texte : LaRédac'

Photos : Nicolas Laurent

Comment va le Tuit-Tuit ?

Un peu de nouvelles de notre oiseau rare : le Tuit-Tuit. Sa saison de reproduction vient de s'achever le temps pour nous de vous faire un petit bilan de cette saison 2017/2018.
Petit rappel : le Tuit-Tuit est un passereau forestier endémique de La Réunion. Il est d'autant plus rare qu'il ne vit que dans une seule forêt, celle de la Roche Ecrite perchée à 1200m d'altitude. Depuis 2004 la SEOR se charge de protéger cet oiseau unique qui est classé selon la liste UICN (Union Internation pour la Conservation de la Nature) en danger critique d'extinction.

La saison de reproduction a été relativement tardive (premier envol de poussin le 17 Novembre 2017) et a été « écourtée » par les épisodes pluvieux de ce début d'année (dernier envol de poussin le 02 Janvier 2018)
Sur la saison 2017-2018 :

- 20 Poussins envolés
- 12 Poussins bagués
- 36 couples recensés (non-exhaustif)

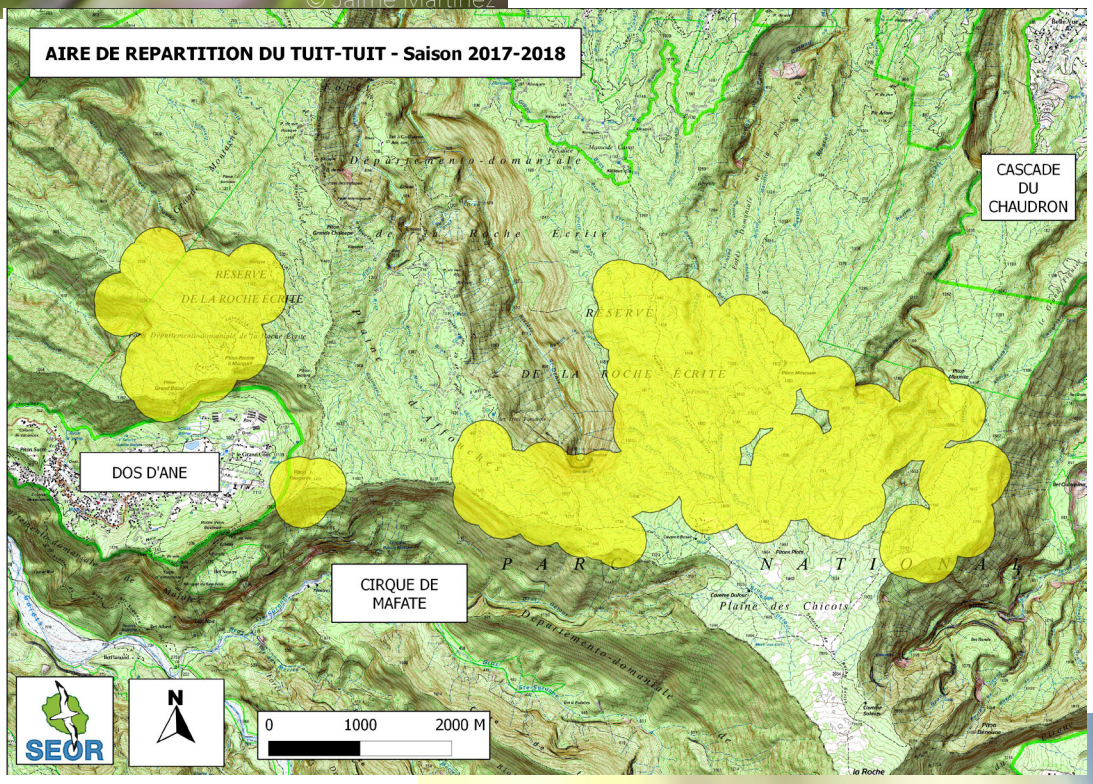

Texte : La Rédac', Jaime Martinez
Photos : Jaime Martinez

20171021-FemMarm03 (3) = Jeune femelle de 1ère année, en couple sur la Bretagne

Par ailleurs, la dératisation du massif de la Roche Ecrite, indispensable à la survie du Tuit-tuit, va débuter au mois de Juin. Comme chaque année nous recherchons des bénévoles et nous allons organiser plusieurs week-end de chantiers participatifs.

Nous vous invitons à contacter la SEOR dès aujourd'hui si vous souhaitez participer !

Recherche de terrier de Puffin du Pacifique à Petite-Ile

Le projet de restauration de l'habitat favorable au Lézard vert de Manapany (Phelsuma inexpectata) nécessite de défricher le littoral de Petite-île de ses espèces végétales exotiques, puis de replanter des espèces indigènes plus propices à ce gecko endémique. Le défrichage, réalisé par l'ONF, se déroulera malheureusement en pleine période de reproduction du Puffin du Pacifique (Ardenna pacifica), sur une zone où il se reproduit. Il a donc été demandé à la SEOR d'inventorier les terriers de puffin récemment occupés sur un site de 2 hectares en bordure de falaise, puis de les baliser afin que les agents de l'ONF ne s'en approchent pas lors de la première vague de travaux de défrichement.

Le Puffin du Pacifique, dit Fouquet, est un oiseau marin nocturne qui, à la Réunion, se reproduit principalement sur les falaises du littoral sud. Comme d'autres Procellariidae, il creuse un terrier ou occupe des cavités rocheuses étroites pendant sa reproduction. Il pond un œuf unique courant novembre, qu'il incube jusqu'à l'éclosion début janvier ; puis il nourrit son poussin jusqu'en mars, avant de repartir en mer pour six mois. Le poussin, lui, restera encore un mois au terrier avant de prendre son envol courant avril.

Accompagnés d'une fine équipe de volontaires à la fin Janvier 2018, nous nous sommes rendus sur la zone sensible pour rechercher les terriers de ce mystérieux fouquet. Nous voilà donc à même le sol scrutant la moindre crevasse, le moindre petit tunnel sous roche. Mais quels sont donc ces indices ?

Dans ce terrain difficile, pentu, jonché de branches et de roches, l'odorat est le premier sens utilisé : en effet, les terriers de puffins émettent une odeur bien particulière lorsqu'ils ont été récemment occupés. Viennent ensuite les indices visuels : des traces de fientes et la présence de plumes à l'entrée des cavités sont autant d'indices qui attestent la présence d'un terrier.

Un coup d'œil fébrile à l'intérieur du terrier permet d'en visualiser l'occupant, qui, souvent, s'agite de nous voir ainsi le déranger !
Une fois l'occupation d'un terrier confirmée, sa position géographique est relevée grâce à un point GPS et un piquet est apposé à son entrée.

Chaque regroupement de terrier est ensuite balisé à l'aide de rubalises afin de signaler leur présence aux agents de l'ONF. Notre action a permis la protection de 57 terriers de Puffins du Pacifique, parfois déjà occupés par un petit poussin ! Merci à tous ceux qui ont été présents sur le terrain !

Texte : Julien Dijoux et Solenn Boucher
Photos : Lucie Faulquier

VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de la Réunion.

SEOR

ETRE ADHERENT A LA SEOR :

● Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
● Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
● Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
● Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
● Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
● Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

☐ Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.

☐ Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....

☐ Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom :..... Prénom :..... Profession (facultatif) :.....
Adresse :..... Téléphone :.....
..... Email :.....

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail ☐ ou par courrier postal ☐

Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chomeurs: 10 € / an)..... ☐
- Membre actif (20 € / an)..... ☐
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant)..... ☐
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an)..... ☐

Nbre d'adultes adhérents :..... Nbre d'enfants adhérents :..... Age des enfants : .....

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui ☐ ou non ☐

Type de règlement : par chèque ☐ ou en espèce ☐

Je veux recevoir l'archive des anciens Taille-Vents (4 €)..... ☐

SEOR | Société d'Études Ornithologiques de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées
Saint-André - 97440
TÉL/ FAX : 0262 20 46 65 - 0262 98 90 48

www.seor.fr
contact@seor.fr